



bulletin municipal 2020
commune de

SOUPROSSE

la Nouvelle équipe municipale

Rang du haut de gauche à droite :

Mme Françoise CARRERE
Mme Colette LAPEYRE (3^{ème} adjointe)
M. Dominique GUEHEL
Mme Marlène RASOAMAHARO
Mme Sylvie DUFAU (1^{ère} adjointe)
M. Philippe DUPOUY (2^{ème} adjoint)
Mme Laurence ROQUES
M. Thierry SAUBIGNAC

Rang du bas de gauche à droite :

M. David JABOT
Mme Béatrice DOUSSAN
M. Aurélien BATS
M. Christian DUCOS (maire)
Mme Christine MAUVOISIN
M. Xavier LARREZET
M. Eric LACOUTURE



le Mot du Maire



Souprossaises, Souprossais,

Vous découvrez avec la parution de ce bulletin la nouvelle équipe municipale à votre service pour les 6 prochaines années. Dans ce contexte particulier il n'est pas simple pour des nouveaux élus de s'approprier l'ensemble des missions qui leur incombent mais croyez-moi ils s'impliquent fortement. Vous avez tous un conseiller municipal référent, n'hésitez pas à le solliciter en cas de besoin.

Un grand merci aux bénévoles de l'association « Travaux d'Aiguilles » ainsi qu'à Pierre FAUCHOIX qui ont fabriqué masques et visières que nous vous avons distribué

pour vous aider à mieux vous protéger.

Je tiens également à souligner l'investissement dont ont fait preuve tous les agents des différents services de notre collectivité, administratif, technique, école, dans ce contexte sanitaire difficile.

En effet ils ont tous répondu présent lors du premier confinement pour assurer leurs missions de service public. Ils avaient compris avant nos dirigeants l'importance que revêt un service à la population. Je les remercie et les félicite pour leur engagement.

Leur mobilisation a permis de gérer l'entretien courant de notre commune et de finaliser un certain nombre de projets, les 2 logements de l'ancienne poste qui sont occupés depuis le printemps, la salle de musique entièrement rénovée et de nombreux travaux sur les bâtiments communaux et le groupe scolaire.

Les salles du boulodrome sont en bonne voie pour une livraison au printemps prochain et ce grâce à l'implication des membres du club bouliste et des aînés. Merci à vous.

Notre projet phare de 2020, le multiservice est maintenant terminé et sera ouvert au 1^{er}

trimestre de 2021. Je vous encourage à faire confiance au nouveau gérant pour assurer la continuité de ce service indispensable pour notre commune.

Nous nous félicitons de l'ouverture d'une 5^{ème} classe signe de la bonne tenue des effectifs scolaires. La réalisation de la phase 2 du lotissement avec la moitié des lots déjà réservés devrait permettre de pérenniser cette situation.

Je ne vous donne pas rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le contexte ne s'y prête pas, ce ne serait pas raisonnable.

Je vous souhaite malgré tout de joyeuses fêtes de fin d'année, dans un cercle familial restreint pour limiter les risques.

Prenez soin de vous et de vos proches, gardez à l'esprit la nécessité de lien social physique, téléphonique, écrit ou autre dont tout être humain a besoin et particulièrement les personnes seules ou isolées.

Votre Maire

les Réalisations de l'année 2020

Bâtiment de l'ancienne Poste



2 Logements type T3 d'une surface de 63 m² chacun. Rénovation et peinture des volets des logements réalisés en régie communale.

Groupe scolaire

Acquisition de tablettes numériques, ordinateurs portables, vidéoprojecteur, matériel informatique pour un enseignement adapté aux nouvelles technologies.

Des travaux d'aménagement de la cour de récréation et de sécurisation du groupe scolaire ont été réalisés par les employés communaux.



Salles de convivialité du Boulodrome



Fin des travaux de maçonnerie, charpente et menuiseries effectués par les bénévoles du club bouliste et de la section pétanque des aînés ruraux.

Salle de musique



Cette salle qui accueille depuis une vingtaine d'années les élèves de l'école de musique de Souprosse a été refaite à neuf, climatisée et dotée d'une meilleure acoustique liée aux

matériaux utilisés. Les équipements intérieurs réalisés par Jean-Jacques BANOS et les travaux de réfection par les employés communaux.

A compter de 2021, l'enseignement musical sera entièrement dispensé par les professeurs du Conservatoire de Musique des Landes mais restera basé à Souprosse, qui devient une nouvelle antenne du Conservatoire des Landes.

Entretien et rénovation de bâtiments communaux

Remplacement des menuiseries au rucher école.

Rénovation et peinture des volets des logements, travaux réalisés en régie communale.

Travaux de finition au hall des sports et à la salle polyvalente.

Agents communaux : l'organigramme

Christophe DUBOIS
Responsable services techniques



SECRÉTARIAT DE MAIRIE



Christine
BAYLE



Stéphanie
DEGOS

ENTRETIEN

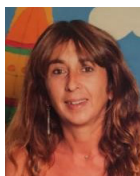


Sylvianne
PAGEOT



Marie-Thérèse
DE AGUIAR

GROUPE SCOLAIRE



Josépha
LAMARQUE



Fabrice
LALANNE



Sylvianne
PAGEOT



Stéphanie
LEFRANC

CANTINE



Sylvianne
PAGEOT



Stéphanie
LEFRANC



Jean-Marc
LARROQUE

ATELIER



Bruno
DUPONT



Jean-Marc
LARROQUE



Michel
CAMPET



Nathan
DOMENGER

le Multiservice rural

L'épicerie tabac située au bourg de Souprosse est née d'une belle histoire familiale !

En effet, ce commerce de proximité géré aujourd'hui par Liliane DARRIEUTORT fut créé en 1921 par Joseph LABEYRIE, son grand-père, puis repris par sa maman en 1959. Après avoir secondé ses parents Louissette et Gaston LANNIBOIS pendant 10 ans, Liliane poursuit l'activité dès 1986.

L'existence de grandes surfaces proches de Souprosse n'a pas facilité le maintien des commerces ruraux : Liliane nous explique qu'à ses débuts, existaient 3 boulangeries, 3 bars, une boucherie... mais durant 35 ans, elle a malgré tout maintenu et fait évoluer ce service.

En 2021, 100 ans plus tard, Liliane dira que « la boucle est bouclée ». Elle remercie sa fidèle clientèle ainsi que Christian DUCOS et la municipalité qui lui ont permis de passer la main sereinement grâce à la construction du nouveau bâtiment. Enfin, elle souhaite le meilleur à son successeur Emmanuel PIROT. Attaché à la vie à la campagne et au maintien du lien social, Emmanuel a pour objectif de contribuer au dynamisme du bourg. Négociant en vins durant 28 ans chez les Producteurs de Plaimont (Gers), Emmanuel PIROT se lance dans une nouvelle aventure professionnelle.



Il souhaite faire perdurer ce commerce rural en maintenant les services actuels : presse, librairie, tabac, épicerie, FDJ, poste. De nouveaux services seront proposés : distribution de vins sélectionnés, ventes de fruits et légumes issus de producteurs locaux et rôtisserie le week-end. L'implantation et l'environnement du bâtiment faciliteront également la mise en place d'un point café favorisant la convivialité du lieu. D'autres projets restent à l'étude...

Ce nouveau commerce verra le jour début 2021 alors bientôt, rendez-vous à tous «Chez Manu» !!

l'école : effectifs et réorganisation



Lors de la rentrée de septembre 2020, malgré des effectifs stables, notre école a bénéficié de l'ouverture d'une 5^{ème} classe.

EFFECTIFS

102 enfants, répartis en 5 classes

Maternelle 19 élèves :
PS 11 élèves et MS 8 élèves

Dominique LAPERCHÉ
(ATSEM : Josépha LAMARQUE)

CP/CE1, 19 élèves :
**CP 15 élèves
et CE1 4 élèves**

Audrey
DARTIGUELONGUE

Maternelle 17 élèves :
MS 7 élèves et GS 10 élèves
Marie-Cécile CABE & Florine NOGUES
(ATSEM : Fabrice LALANNE)

Cycle 1, 26 élèves :
**CE1 9 élèves
et CE2 17 élèves**

Ophélie CUZACQ

Cycle 2, 21 élèves :
**CM1 10 élèves
et CM2 11 élèves**
Marine COMET

SERVICES

Cantine : Suite au départ de Sabine BRETHERS, Stéphanie LEFRANC a intégré l'équipe technique. En CDD de 20h/semaine jusqu'au 31 août 2021, elle assure le service des repas à la cantine et le ménage des locaux scolaires. Titulaire du CAP Petite enfance, elle peut effectuer des remplacements sur d'autres postes.

Suite à la mise en place du protocole sanitaire depuis le printemps dernier, les repas à la cantine sont assurés en deux services : les enfants des classes de maternelle prennent leur repas à 12h, les enfants des autres classes à 12h45. Le brassage des groupes est évité et les repas sont pris dans le calme.

Garderie : Compte tenu du nombre d'enfants et afin de respecter au mieux le protocole sanitaire, 2 personnes sont présentes le matin (Josépha et Fabrice) et le soir si besoin.

Surveillance inter-classe de 13h : Renforcement de l'encadrement.

les Investissements 2021



Logements à loyer raisonnable

Création de 2 logements de type T2 au lotissement les Terrasses de l'Adour sur un terrain de 685m².

Appartements mitoyens de 53m² chacun, composés d'un séjour, une chambre, une salle d'eau, WC et cellier. L'extérieur s'agrément d'une terrasse et d'un carport.

Ces logements ont pour objectif d'être livrés à la location fin 2021. Les travaux seront financés en partie par un emprunt, une aide de la CCPT et des fonds propres.

Eglise Saint-Pierre

Les travaux initialement prévus au premier semestre 2020 ont dû être reportés au 2^{ème} trimestre 2021.

Ils concernent la rénovation de la toiture, nef-transept-bas côtés et clocher. Dans le même temps, des travaux d'aménagement intérieur du chœur pour niveler le sol et le recouvrir d'un revêtement mieux adapté et d'entretien plus facile seront effectués.

Permis d'aménager Phase 3, Les Terrasses de l'Adour

Au vu de la réservation régulière des lots sur la 2^{ème} phase et du projet d'intégration de l'association l'arbre à pain qui souhaite déménager, il semblait opportun de lancer la 3^{ème} phase : découpage des tranches, détermination du nombre de lots. Une consultation sera lancée en fin d'année pour choisir le maître d'œuvre de l'opération.



le SIETOM de Chalosse

Le Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères (SIETOM) de Chalosse assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers de 78 068 usagers répartis sur 122 communes des Landes.

Le SIETOM intervient sur un territoire essentiellement rural, six communes du Syndicat dépassant les 2 000 habitants et deux seulement les 3 500. Il s'agit d'un Syndicat Mixte qui se compose de 5 communautés de communes : Chalosse-Tursan, Terres de Chalosse, Pays Tarusate, Pays d'Orthe et Arrigans, Coteaux et vallées des Luys.

Le SIETOM assure, en régie, l'ensemble de la compétence collecte et traitement des ordures ménagères, la collecte sélective et un réseau de 12 déchetteries en étant propriétaire de ses propres outils de travail et infrastructures.

Comment est calculée la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ?

Le SIETOM ne fixe pas la TEOM. Il calcule la participation des habitants qui correspond au reste à charge de la collectivité une fois déduits les recettes industrielles (vente de matière, traitement de déchets extérieurs), les soutiens des éco-organismes et les subventions.

En 2020, la participation par habitant est de 87,41 €.

Ensuite, le SIETOM transmet à chaque Communauté de Communes (CC) la participation totale attendue (participation par habitant X population de la CC). La Communauté de Communes vote alors un taux en divisant le montant attendu par le SIETOM avec l'ensemble des bases fiscales de la collectivité.

Ce taux multiplié à la base d'imposition du foncier bâti de la propriété donnera enfin le montant de TEOM que paiera chaque contribuable.

Cette formule permet de comprendre qu'il n'y a AUCUN lien entre la taxe payée et le nombre d'habitants dans le foyer fiscal ou le volume de déchets générés.



TEOM =
taux X base d'imposition
du foncier bâti de la
propriété

Lotissement

« les Terrasses de l'Adour »

Les travaux de la phase 2 sont terminés ; à ce jour, 6 terrains sur 12 sont déjà réservés, les premières constructions pourront débuter début 2021. La création de 2 sorties, l'une sur la RD 924 et l'autre sur la route de Goudosse ont pour objectif de fluidifier et de sécuriser la circulation au niveau du groupe scolaire et sur l'ensemble du lotissement.

Afin de faciliter la cohabitation et la circulation des piétons et des véhicules, le conseil municipal a décidé de créer une zone limitée à 20 km/h heure dite également **zone de rencontre**.

Les règles de circulation sont les suivantes :

- ↳ zone ouverte à tous les véhicules
- ↳ piétons prioritaires sur tous les autres véhicules, ils peuvent circuler sur toute la largeur de la voie sans y stationner
- ↳ vitesse limitée à 20 km/h



l'État civil ; Nov. 2019/Nov. 2020

DÉCÈS

- 19 décembre 2019 : Francis Louis Henri BERTRAND, 71 ans, 36 route de Goudosse,
- 4 janvier 2020 : Marie DUTEN née BACHE, 91 ans, 100 allée de Compeyron,
- 25 janvier : Aline DULUC née BEGUE, 88 ans, 100 allée de Compeyron,
- 7 février : Denise LANUSSE née NAPIAS, 103 ans, 100 allée de Compeyron,
- 9 février : Fernande EGLER née LAVIGNE, 100 ans, 100 allée de Compeyron,
- 16 février : Jean Michel PAULIN, 66 ans, 451 chemin de Couloum,
- 22 mars : Colette Rose Marie DESTANQUE née DEGOS, 87 ans, 100 allée de Compeyron,
- 23 avril : Simone Marguerite CLAVE née DABADIE, 85 ans, 619 route de Saint Etienne,
- 27 mai : Antonino COGOTTI, 97 ans, 100 allée de Compeyron,
- 27 mai : Suzanne MORLAES née MALLET, 98 ans, 100 allée de Compeyron,
- 20 juin : Daniel LAFITTE, 94 ans, 883 chemin du Goudon,
- 26 juillet : Christian Georges PERDRIX, 90 ans, 100 allée de Compeyron,
- 12 septembre : Christiane Marie Simone FARGUES née LESBARRERES, 69 ans, 1206 chemin de Menjourat,
- 24 septembre : Jeanne Alice PORTETS née LAPEYRE, 94 ans, 100 allée de Compeyron,
- 22 octobre : Abel TASTET, 97 ans, 100 allée de

Compeyron,

- 27 octobre : Jean LABAT, 87 ans, 100 allée de Compeyron,
- 1er novembre : Ferdinand Edouard VAN GASSE, 92 ans, 6 Résidence Cap Sud,
- 4 novembre : Michel LABARTHE, 76 ans, 512 chemin de Sarransot,
- 7 novembre : Denise LANIBOIS née BERBILLE, 87 ans, 100 allée de Compeyron,
- 9 novembre : Marie-Louise LANNIBOIS née LABEYRIE, 96 ans, 233 avenue du 8 mai 1945,
- 11 novembre : Josette Marie Louise LAPEYRE née LASSALLE, 90 ans, 181 chemin de Bilatyes.
- 15 novembre : Charles CLAVERIE, 86 ans, 100 allée de Compeyron,
- 16 novembre : Marie Lucette BAZILE née ABENTIN, 91 ans, 100 allée de Compeyron,
- 20 novembre : Laurent CLADERES, 85 ans, route de Jeanbidaou,

NAISSANCES

- 15 janvier : Semeï Daniel Mike GABARRE, fils de Mike GABARRE et Laetitia MONIOT, 628 route de Tartas,
- 25 janvier : Sohann Lucien LEROY, fils de Mikaël LEROY et Maëva GIGAN, 63 allée des Arènes,
- 27 janvier : Adrien BEIGBEDER, fils de Florent BEIGBEDER et Aurélie BATS, 537 chemin du Pigeon,
- 21 février : Tahys Eric Thierry Yannis Mathieu

LAPORTE, fils de Mathieu LAPORTE et Cindy DELCOURT, 152 avenue du 11 novembre,

- 25 mars : Orlane Adrielle Isaline ROCHEBILIERE, fille de Jérôme ROCHEBILIERE et Aude SIVRET, 268 chemin de Peyre,
- 19 mai : Solan Kenhy RENARD, fils de Ryan RENARD et Mégane NAPOLI, chemin de la Laiterie,
- 14 juin : Shaylon Marcel Mickël NAPOLI, fils de Angi NAPOLI et Nelly LAFLEUR, chemin de la Laiterie,
- 25 juin : Mathis Eric DARBO, fils de François et Lucie DARBO, 815 route de Goudosse,
- 29 juin : Juliette LALANNE, fille de Fabrice LALANNE et Véronique CAZENABE, 1 chemin de Laborde,
- 5 juillet : Etan Angel DIJOUX, fils de Laurent DIJOUX et Vanessa PAYET, 98 rue des Ecoles,
- 30 septembre : Kayden Sylvain David NAPOLI CUESTA, fils de Dylan NAPOLI et Leïla Jessica CUESTA, 99 chemin de la Laiterie,
- 17 octobre : Lydia Madeleine Andrée ROBIN, fille de Sébastien ROBIN et Elodie CASTELNAU, 137 avenue Hagenthal le Bas,

MARIAGES

- 22 août : Michel Roland DOSSARPS et Jeannine Marthe BADENS, 99 route de Guirrette,
- Et 26 septembre : Bertrand Georges Thierry MULAC et Maryline LAPEYRE, 129 rue des Noisetiers à ANGRESSE (Landes).